



# Assemblée générale

Distr. générale  
11 avril 2019  
Français  
Original : anglais

## Soixante-quatorzième session

Points 137 et 138 de la liste préliminaire\*\*

### Projet de budget-programme pour 2020

#### Planification des programmes

## Projet de budget-programme pour 2020

### Titre VI Droits de l'homme et affaires humanitaires

### Chapitre 26 Réfugiés de Palestine

#### Programme 22 Réfugiés de Palestine

## Table des matières

	<i>Page</i>
Avant-propos . . . . .	3
Orientations générales. . . . .	4
A. Projet de plan-programme pour 2020 et exécution du programme en 2018***. . . . .	9
B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020****. . . . .	28
Annexe	
Organigramme et répartition des postes pour 2020 . . . . .	31

\* Deuxième nouveau tirage pour raisons techniques (14 juin 2019).

\*\* [A/74/50](#).

\*\*\* Comme demandé au paragraphe 11 de la résolution [72/266 A](#), la partie consacrée au plan-programme et à l'exécution des programmes est soumise à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Comité du programme et de la coordination.

\*\*\*\* Comme demandé au paragraphe 11 de la résolution [72/266 A](#), la partie consacrée aux postes et aux objets de dépense autres que les postes est soumise à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.







## Avant-propos

L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient est chargé par l'Assemblée générale de fournir assistance et protection à plus de 5,4 millions de réfugiés palestiniens immatriculés, pour les aider à réaliser pleinement leur potentiel en matière de développement humain dans l'attente d'une solution juste à leur situation tragique. Ses activités ont trait à l'éducation, aux soins de santé, aux secours et aux services sociaux, à l'infrastructure et à l'amélioration des camps, à la protection et au microfinancement, ainsi qu'à l'aide d'urgence en période de crise.

Les Palestiniens continuent d'être victimes de violences et sont toujours marginalisés dans les cinq secteurs d'activité de l'Office, à savoir la République arabe syrienne, le Liban, la Jordanie, la Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est, et la bande de Gaza. Les rapports sur les crises humanitaires tendent à mettre l'accent sur les traumatismes, les souffrances et l'acuité des besoins. Dans le cas des réfugiés de Palestine, la situation est aggravée par le fait que de nombreuses décennies se sont écoulées depuis leur déplacement initial. À chaque fois que je me rends dans nos secteurs d'activité, je constate le désespoir, l'incertitude et l'angoisse qu'éprouvent les réfugiés de Palestine, ainsi que les multiples épreuves qu'ils endurent et auxquelles il faut remédier. Si l'on ne peut douter de leur souffrance ni l'ignorer, on doit aussi reconnaître que les réfugiés de Palestine font preuve de beaucoup de volonté, de créativité et d'énergie, ainsi que d'un grand courage et d'une réelle détermination. Dans le souci de préserver leurs droits et leur dignité, d'Alep à la bande de Gaza, l'Office doit maintenir le cap et contribuer à stabiliser la région, à réaliser les objectifs de développement durable, à poursuivre la coopération multilatérale et à offrir à tous espoir et perspectives d'avenir.

L'Office s'inspire de la solidarité dont il est témoin tous les jours au sein de la population des réfugiés, en particulier chez les enfants et les jeunes qui étudient dans ses écoles. Cette génération a la ferme intention de surmonter l'adversité qui l'entoure, de réussir ses études et de vivre dans la dignité dans un monde qui respecte les droits de tous les peuples. Nous devons veiller à ce que la situation difficile des réfugiés de Palestine ne soit pas éclipsée par toutes les autres situations de conflit armé et de crise qui touchent la communauté internationale et faire en sorte de protéger leurs droits et de répondre à leurs besoins comme il se doit.

Le Commissaire général  
(Signé) Pierre **Krähenbühl**

## **Orientations générales**

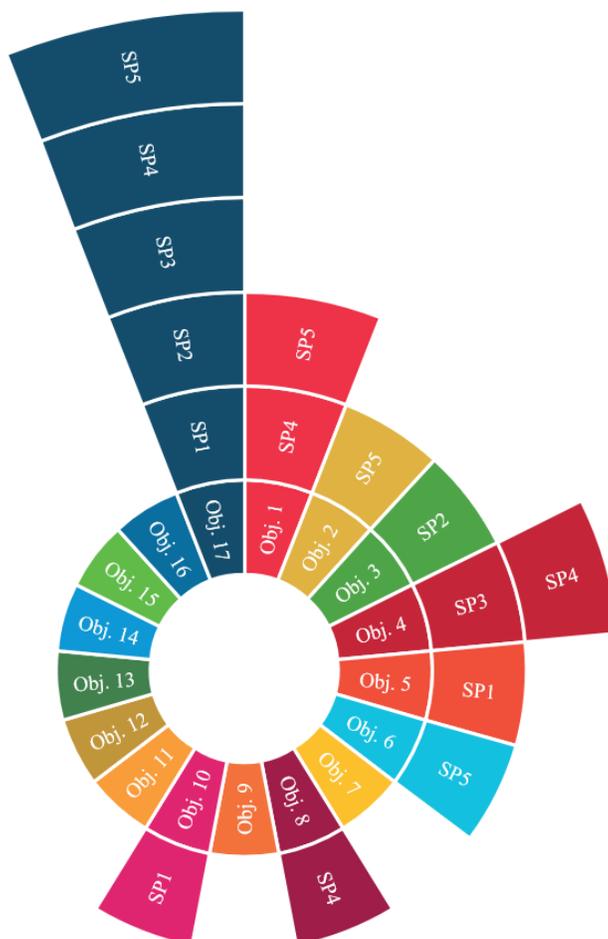
### **Mandat et considérations générales**

- 26.1 L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient est une entité du système des Nations Unies créée par l'Assemblée générale dans sa résolution 302 (IV) à titre d'organe subsidiaire ayant pour mandat de fournir une aide aux réfugiés de Palestine. Depuis 1950, année où il a commencé ses activités, l'Office a adapté ses programmes pour répondre aux besoins de plus en plus complexes des réfugiés de Palestine et protéger ces derniers autant que faire se peut en leur apportant une certaine stabilité, dans la mesure des moyens disponibles, en dépit des conflits à répétition qui sévissent dans la région. Il est prêt à poursuivre ses activités en 2020, conformément au mandat triennal que l'Assemblée générale lui a renouvelé dans sa résolution 71/91.
- 26.2 Par sa résolution 302 (IV), l'Assemblée générale a créé la Commission consultative de l'Office, pour « conseiller et assister, dans l'exécution du programme, le Directeur [maintenant Commissaire général] de l'Office ». L'organe directeur de l'Office est l'Assemblée générale, dont il relève directement.

### **Lien avec la Charte des Nations Unies, les objectifs de développement durable et d'autres grands textes**

- 26.3 L'Office se réfère à son mandat pour définir les produits devant lui permettre d'atteindre l'objectif de chaque sous-programme. Ces objectifs vont dans le sens du but poursuivi par l'Organisation, à savoir, comme il est dit à l'Article 1 de la Charte des Nations Unies, réaliser la coopération internationale en résolvant les problèmes internationaux d'ordre économique, social, intellectuel ou humanitaire, en développant et en encourageant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion. Les buts fixés à l'Article 1 se retrouvent dans les objectifs énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. La figure 26.I illustre la façon dont les objectifs des sous-programmes et, partant, les produits prévus s'articulent avec les objectifs de développement durable.

Figure 26.1  
**Réfugiés de Palestine : lien entre les sous-programmes et les objectifs de développement durable**



- 26.4 Ces objectifs vont également dans le sens des textes suivants adoptés par les Nations Unies : Déclaration et Programme d'action de Beijing, Nouveau Programme pour les villes, Accord de Paris, Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030, Thématique de la pérennisation de la paix en application de la résolution [2282 \(2016\)](#) du Conseil de sécurité et de la résolution [70/262](#) de l'Assemblée générale, Priorités concernant les femmes et la paix et la sécurité en application de la résolution [1325 \(2000\)](#) du Conseil de sécurité, et Programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité en application de la résolution [2419 \(2018\)](#) du Conseil de sécurité.

### Contexte actuel

- 26.5 En 2018, l'Office a fait face aux difficultés financières les plus graves de son histoire. La perte soudaine des 300 millions de dollars qui devaient être versés par son principal donateur, représentant environ le quart du total des besoins de financement essentiels pour l'année, a menacé l'existence même de l'Office. Grâce à la campagne de collecte de fonds et aux efforts diplomatiques qu'il a menés à l'échelle internationale, ainsi qu'aux mesures d'économie qu'il a prises, l'Office a pu pallier le manque de moyens financiers et continuer de fournir ses services tout au long de l'année. Les écoles accueillant plus d'un demi-million d'enfants réfugiés sont restées ouvertes, plus de 8,5 millions de consultations de soins de santé primaires ont été dispensées dans les infirmeries et

plus de 1,4 million de personnes ont reçu une aide alimentaire et pécuniaire d'urgence. La dignité et la sécurité humaine des 5,4 millions de réfugiés immatriculés ont ainsi été préservées. Ce résultat a pu être obtenu grâce à la générosité des partenaires de l'Office, notamment des donateurs existants et de nouveaux, et au soutien indéfectible des pays accueillant des réfugiés.

### Stratégie pour 2020 et facteurs externes

- 26.6 L'Office a pour mission d'aider les réfugiés de Palestine à atteindre, dans les conditions de vie difficiles qui sont les leurs, un niveau de développement humain aussi élevé que possible. Dans le cadre de sa stratégie à moyen terme pour 2016-2021, il s'emploie, conformément à cette mission, à favoriser la réalisation de cinq objectifs stratégiques : a) promouvoir et protéger les droits des réfugiés de Palestine reconnus par le droit international ; b) protéger la santé des réfugiés de Palestine et réduire la charge de morbidité ; c) faire en sorte que les enfants d'âge scolaire bénéficient d'une éducation de base de qualité, équitable et sans exclusive et aillent jusqu'au bout du cycle d'enseignement ; d) renforcer les capacités des réfugiés de Palestine en vue d'accroître leurs moyens de subsistance ; e) veiller à ce que les réfugiés de Palestine puissent satisfaire leurs besoins essentiels en matière de nourriture, de logement et de salubrité de l'environnement. Les activités de l'Office en 2020 seront axées sur la poursuite de ces objectifs.
- 26.7 Au titre des cinq objectifs susvisés, l'Office entend continuer de faire bénéficier les 5,5 millions de réfugiés de Palestine immatriculés en Jordanie, au Liban, en République arabe syrienne, en Cisjordanie et dans la bande de Gaza de services d'éducation et de santé, de secours et d'aide sociale, de microcrédits, de travaux d'aménagement de l'infrastructure des camps et d'une protection, en améliorant encore ces prestations.
- 26.8 L'Office fournit également des secours d'urgence aux plus de 1,4 million de réfugiés de Palestine qui sont dans une profonde détresse du fait des conflits armés dans le territoire palestinien occupé et, plus récemment, en République arabe syrienne. Conformément à son mandat, il continuera d'apporter ces secours autant que de besoin et fournira, à titre exceptionnel et temporaire, des services aux non-réfugiés actuellement déplacés et ayant grand besoin de continuer à recevoir une aide.
- 26.9 En ce qui concerne les facteurs externes, les hypothèses ci-après ont été retenues lors de l'établissement du plan d'ensemble pour 2020 :
- a) Les secteurs d'activité de l'Office ne sont pas instables, les conflits prolongés ne s'aggravent pas et aucun nouveau conflit n'éclate ;
  - b) L'Office ne se heurte pas à un durcissement des restrictions d'accès lors des opérations humanitaires ;
  - c) La situation globale est marquée par la poursuite du cycle de situations d'urgence complexes ;
  - d) L'aide d'urgence de l'Office est toujours nécessaire, et la demande de services essentiels augmente ;
  - e) L'hostilité et les préjugés à l'égard des réfugiés de Palestine ne grandissent pas dans les communautés d'accueil ;
  - f) Le bouclage de Gaza ne se durcit pas et les restrictions en matière d'accès et de circulation dans le territoire palestinien occupé ne sont pas renforcées ;
  - g) Il n'y a pas de récession économique aux niveaux national, régional ou mondial ;
  - h) L'Office parvient à lever suffisamment de fonds ;
  - i) L'augmentation du nombre de personnes inscrites ne dépasse pas les projections, qui s'appuient sur les tendances observées par le passé ;
  - j) La hausse des prix des produits de base et des logements ne dépasse pas les niveaux prévus ;

- k) Les infrastructures, les installations et les logements dans les zones d'intervention de l'Office ne subissent pas de dommages dus à des crises humanitaires d'origine naturelle ou humaine.
- 26.10 L'exécution des programmes de l'Office est presque intégralement tributaire de contributions volontaires et celui-ci fait face non seulement à un manque chronique de moyens financiers, mais également à de graves incertitudes en matière de financement, qui sont imputables à l'instabilité économique et politique. L'Office continuera de faire son possible pour obtenir les ressources humaines et financières dont il a besoin en vue de préserver et d'améliorer la qualité des services qu'il fournit aux réfugiés, tout en demeurant attentif aux coûts et en conservant les moyens d'intervenir lorsque l'existence et les moyens de subsistance des populations de réfugiés de Palestine se trouvent soudainement perturbés.
- 26.11 L'Office continuera également à prendre systématiquement en compte les questions de protection et de genre dans ses activités, notamment afin de répondre aux besoins des enfants, des personnes handicapées, des jeunes et des membres d'autres groupes vulnérables.
- 26.12 L'Office prend en compte les questions de genre dans ses activités opérationnelles, ses produits et ses résultats, selon qu'il convient. Ainsi, dans le cadre du sous-programme 2, l'Office a fait en sorte que les femmes et les hommes, les filles et les garçons aient les mêmes possibilités d'accès aux soins de santé primaires. Dans le cadre du sous-programme 3, il s'est employé à ce que tous les enfants et jeunes réfugiés de Palestine, sans distinction de sexe, de handicap, de situation socio-économique, d'état de santé ou de besoins psychosociaux, disposent d'un accès égal à l'enseignement dans les écoles qu'il administre et soient aidés à réaliser leur plein potentiel. Dans le cadre du sous-programme 4, il a fait en sorte que les femmes accèdent en priorité aux microcrédits.
- 26.13 En ce qui concerne la coopération avec d'autres entités, les principaux partenariats de l'Office – avec les gouvernements hôtes, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et l'Organisation mondiale de la Santé – remontent à sa création en 1949. Les partenaires institutionnels ont participé à l'élaboration de normes pour les programmes de l'Office touchant à l'éducation et à la santé et les deux organisations fournissent toujours une aide stratégique à l'Office. L'Office continue de travailler régulièrement aux côtés des équipes de pays des Nations Unies et des organismes qui en sont membres pour renforcer les synergies, en particulier dans le domaine de la prestation de services, tout en respectant les mandats propres à chaque organisation. Il entretient également un certain nombre de partenariats avec des associations locales, pour augmenter autant que possible les moyens techniques lui permettant d'obtenir de meilleurs résultats dans les principaux domaines de la fourniture de services. Il s'efforcera de faire en sorte que les associations locales produisent pour les réfugiés des résultats positifs qui répondent également aux objectifs stratégiques de sa stratégie à moyen terme pour 2016-2021.

### Activités d'évaluation

- 26.14 Les auto-évaluations qui ont été menées à bien en 2018 et dont la liste est donnée ci-après ont orienté l'établissement du plan-programme pour 2020 :
- a) Auto-évaluation de l'initiative en faveur de l'égalité des sexes à Gaza, « L'égalité en action » ;
  - b) Auto-évaluation de l'Initiative de mobilisation des jeunes en République arabe syrienne ;
  - c) Auto-évaluation du passage de l'aide alimentaire à l'aide en espèces au moyen de cartes électroniques dans les secteurs d'activité de la Jordanie, du Liban et de la Cisjordanie.
- 26.15 Il a été tenu compte des conclusions des évaluations mentionnées aux alinéas a) et b) du paragraphe 26.13 pour tous les sous-programmes au moment de l'établissement du plan-programme pour 2020. Les sous-programmes de l'Office contribueront donc à intensifier encore les efforts visant à généraliser la prise en compte de l'égalité des sexes et l'autonomisation des jeunes grâce à la prestation de services, qui font partie intégrante de l'engagement de l'Office en faveur du bien-être, du développement humain et de la protection des réfugiés de Palestine. De plus, les conclusions de l'auto-évaluation mentionnée à l'alinéa c) du paragraphe 26.13 ci-dessus ont été prises en compte

dans le plan-programme du sous-programme 5 pour 2020, au cas où l'Office passerait d'une aide alimentaire à une aide en espèces à Gaza.

26.16 Il est prévu de procéder aux auto-évaluations ci-après en 2020 :

- a) Auto-évaluation de la stratégie pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels ;
- b) Auto-évaluation de la stratégie d'aménagement de l'infrastructure des camps ;
- c) Auto-évaluation de la stratégie de protection.

## A. Projet de plan-programme pour 2020 et exécution du programme en 2018

### Programme de travail



### Sous-programme 1 Promouvoir et protéger les droits des réfugiés de Palestine reconnus par le droit international

#### 1. Objectif

- 26.17 L'objectif, auquel le sous-programme contribue, est de promouvoir et de protéger les droits des réfugiés de Palestine reconnus par le droit international.

#### 2. Lien avec les objectifs de développement durable

- 26.18 L'objectif est lié à l'objectif de développement durable n° 5, qui consiste à parvenir à l'égalité des sexes et à autonomiser toutes les femmes et les filles. Les progrès accomplis aideront à mettre fin à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles, à éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles, à éliminer toutes les pratiques préjudiciables et à garantir la participation pleine et effective des femmes et leur égalité d'accès à l'emploi.
- 26.19 L'objectif est également lié à l'objectif de développement durable n° 10, qui consiste à réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre. Les progrès accomplis aideront à autonomiser les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique et à assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats.
- 26.20 En outre, l'objectif est lié à l'objectif de développement durable n° 17, qui consiste à renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et à le revitaliser. Les progrès accomplis aideront à renforcer le Partenariat mondial pour le développement durable, associé à des partenariats multipartites permettant de mobiliser et de partager des savoirs, des connaissances spécialisées, des technologies et des ressources financières, afin d'aider tous les pays, en particulier les pays en développement, à atteindre les objectifs de développement durable et à encourager et promouvoir les partenariats publics, les partenariats public-privé et les partenariats avec la société civile, en faisant fond sur l'expérience acquise et les stratégies de financement appliquées en la matière.

### 3. Coup de projecteur sur l'un des résultats obtenus en 2018

#### Sécurité dans les écoles

Les enfants réfugiés de Palestine peuvent être exposés à diverses formes de violence à la maison, à l'école, dans la communauté ou en raison des circonstances dans lesquelles ils vivent. L'Office s'efforce de lutter contre la violence à l'égard des enfants dans l'ensemble de ses installations et de ses services, notamment en mettant en œuvre la réforme de l'éducation (2011-2015) et son cadre de protection de l'enfance (2016). Malgré ces mesures, la violence contre les enfants demeure préoccupante et, à ce titre, est considérée comme un domaine prioritaire à l'échelle de l'Office. En 2018, l'Office s'est principalement consacré à une initiative de grande envergure visant à éliminer la violence contre les enfants, y compris les



Élève écrivant au tableau à l'école Mazar, au camp de Beddaoui. Source : UNRWA.  
Photo : Maysoun Mustafa

châtiments corporels, en prenant des mesures de responsabilisation préventives, adaptées et institutionnelles à cette fin dans le cadre de ses installations et des services qu'il fournit. À cet égard, un cadre stratégique a été mis au point à l'échelle de l'Office pour orienter les plans d'action des bureaux extérieurs visant à éliminer la violence contre les enfants et une série de produits sont en cours d'élaboration pour aider à mettre en œuvre ces plans d'action. Parmi les mesures préventives, on peut citer la réforme de l'éducation, les formations portant sur l'éducation des enfants et d'autres domaines et la mobilisation de la population. De plus, l'Office a expérimenté un module de formation visant à améliorer les rapports, les enquêtes et les procédures disciplinaires. En leur dispensant des services directs ou en les renvoyant vers des prestataires de services, il a en outre permis aux victimes de recevoir de l'aide, notamment des conseils et des services médicaux, juridiques ou psychosociaux.

#### Des résultats concrets

Concrètement, les activités menées ont permis de renforcer la protection des personnes et des populations vulnérables.

Dans la pratique, on estime à 2 530 le nombre d'enfants moins exposés à des risques liés à la protection de l'enfance (à savoir les violences physiques, la maltraitance, la privation de soins, les mariages d'enfants, les châtiments corporels et le travail des enfants ou les problèmes d'enregistrement des naissances) du fait de l'action de l'Office.

Ce résultat illustre ce qui a été fait en 2018 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

- 26.21 L'un des résultats escomptés pour 2018, à savoir s'assurer que les groupes et les personnes vulnérables ou à risque bénéficient d'une protection (voir le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019), a été atteint, ainsi que l'attestent les 4 978 victimes de violence sexiste recensées et aidées entre janvier et septembre. En outre, en 2018, dans le cadre de l'Appel à l'action pour la protection contre la violence sexiste dans les situations d'urgence, l'Office a rendu compte pour la première fois des résultats obtenus dans le cadre de son projet Building Safety, dont l'objectif est de systématiser et d'encourager la responsabilité en matière de lutte contre la violence sexiste et d'atténuation et de prévention de cette violence.

## 4. Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

### Parvenir à l'égalité pour tous

En 2018, l'Office a continué de prendre en compte la question de la protection dans ses programmes et services, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé, des secours et des services sociaux, du microfinancement et des travaux d'aménagement de l'infrastructure des camps. Il a notamment mené des audits sur les activités de protection pour mesurer le degré de conformité de ces programmes avec les principes de protection de l'Office, lancé différentes initiatives de renforcement des capacités et développé les orientations, outils et approches dans ce domaine.

#### *Une réponse adaptée à la situation*

La situation est la suivante : il convient de promouvoir l'égalité des sexes, de prendre en compte la question du handicap et de mettre au point des programmes adaptés aux enfants dans le cadre de l'action humanitaire.

En réponse, en 2020, l'Office se consacrera à l'élimination de la violence sexiste et la violence contre les enfants ainsi qu'à la prise en charge des besoins des personnes handicapées dans le cadre de ses programmes relatifs à la santé, l'éducation et les secours et de ses services d'urgence. La prise en compte de la question de la protection lui permettra, par exemple, de repérer et d'aider les victimes de violence sexiste, de permettre aux femmes et aux personnes handicapées d'accéder en priorité aux microcrédits, d'encourager activement les fournisseuses à soumettre des offres dans le cadre des initiatives d'aménagement des camps et de placer la protection de l'enfance au cœur des services qu'il dispense dans les domaines de la santé, de l'éducation, des secours et des services sociaux. La formation à la protection qui doit être dispensée à 3 000 membres du personnel de l'Office, qui renforcera les mesures de protection, en particulier dans le domaine de la prestation de services de première ligne, contribuera également aux efforts de prise en compte de la question de la protection.

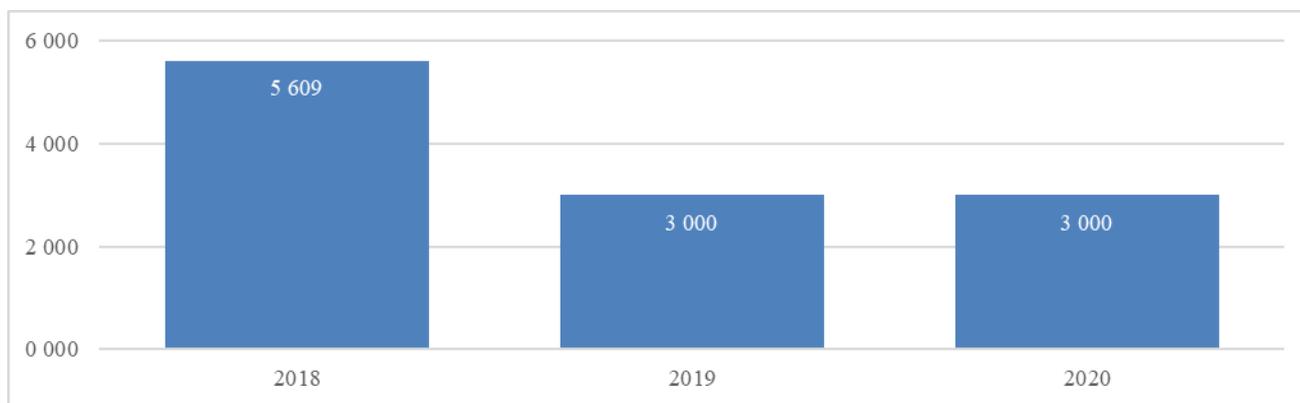
#### *Des résultats concrets*

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir améliorer la protection des victimes de violence sexiste, des femmes, des enfants et des personnes handicapées.

Concrètement, si le résultat est atteint, on constatera une augmentation du nombre de prestataires de services directs fournis aux réfugiés de Palestine dans les domaines de la lutte contre la violence sexiste et la violence contre les enfants et de la prise en charge des besoins des personnes handicapées, notamment en matière d'éducation.

S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

#### *Mesure des résultats : nombre effectif et prévu de membres du personnel de l'Office formés à la protection*



26.22 Le mandat qui lui a été confié dans le cadre du sous-programme continuera de guider l'Office dans la conduite de ses activités et de lui servir de cadre pour la livraison de ses produits.

## **5. Produits retenus pour 2020**

- 26.23 On trouvera dans le tableau 26.1 les produits retenus pour 2020, classés par catégorie et sous-catégorie, qui permettront d'atteindre l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 26.1

### **Sous-programme 1 : produits retenus pour 2020, par catégorie et sous-catégorie**

---

#### **Produits non quantifiés**

##### **C. Activités de fond**

Prestation de services directs dans les domaines de l'aide  
humanitaire ou du développement

---



## Sous-programme 2

### Protéger la santé des réfugiés de Palestine et réduire la charge de morbidité

#### 1. Objectif

- 26.24 L'objectif, auquel le sous-programme contribue, est de protéger la santé des réfugiés de Palestine et de réduire la charge de morbidité.

#### 2. Lien avec les objectifs de développement durable

- 26.25 L'objectif est lié à l'objectif de développement durable n° 3, qui consiste à permettre à tous de vivre en bonne santé et à promouvoir le bien-être de tous à tout âge. Les progrès accomplis aideront à réduire le taux de mortalité maternelle, à éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans, à réduire d'un tiers le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et à faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable.
- 26.26 L'objectif est également lié à l'objectif de développement durable n° 17, qui consiste à renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et à le revitaliser. Les progrès accomplis aideront à renforcer le Partenariat mondial pour le développement durable, associé à des partenariats multipartites permettant de mobiliser et de partager des savoirs, des connaissances spécialisées, des technologies et des ressources financières, afin d'aider tous les pays, en particulier les pays en développement, à atteindre les objectifs de développement durable et à encourager et promouvoir les partenariats publics, les partenariats public-privé et les partenariats avec la société civile, en faisant fond sur l'expérience acquise et les stratégies de financement appliquées en la matière.

#### 3. Coup de projecteur sur l'un des résultats obtenus en 2018

##### Services de santé : la promesse faite aux réfugiés de Palestine

En 2018, les médecins de l'Office ont dispensé 8,4 millions de consultations de soins de santé primaires aux réfugiés de Palestine. Envisagé dans le cadre d'une réforme stratégique globale du programme de santé de l'Office, le système e-Health est une application Web centrée sur le patient qui permet à l'Office de produire des dossiers médicaux électroniques en vue de dématérialiser la documentation des cliniques<sup>a</sup>. Les dossiers médicaux du système e-Health suivent la Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes (CIM), qui est le cadre de référence de l'identification des tendances et des statistiques en matière de santé dans le monde et la norme internationale pour la déclaration des maladies et des problèmes de santé. La CIM définit les maladies, les troubles, les blessures et les autres problèmes de santé connexes en les énumérant de façon exhaustive et



Un bilan de santé est effectué au centre médical de Gaza Source : UNRWA.  
Photo : Khalil Adwan

hiérarchique et en traduisant les diagnostics de maladie et d'autres problèmes de santé en un code alphanumérique, ce qui facilite le stockage, la recherche et l'analyse des données.

Grâce au programme de santé e-Health, le personnel des centres de santé de l'Office est en mesure de collecter, stocker, récupérer, communiquer et comparer facilement les données des patients. Le programme est pleinement opérationnel en Jordanie, au Liban, à Gaza et en Cisjordanie et progressivement mis en service en République arabe syrienne, en fonction des conditions de sécurité. Au total, 129 des 144 centres de santé de l'Office utilisent ce nouveau système.

#### *Des résultats concrets*

Concrètement, les activités menées ont permis à l'Office de fournir aux réfugiés de Palestine des services de santé plus rentables et de meilleure qualité.

Dans la pratique, les consultations médicales sont plus longues et les délais d'attente plus courts, grâce à un nombre de consultations inférieur aux prévisions et à une plus grande fiabilité des conseils médicaux découlant de la facilité avec laquelle les antécédents médicaux des patients peuvent être consultés.

Ce résultat illustre ce qui a été fait en 2018 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

---

<sup>a</sup> Le système e-Health faisait partie d'une réforme stratégique globale des programmes de santé de l'Office privilégiant le concept d'équipes de santé familiale. Cette approche garantissait des soins de santé primaires axés sur la personne et privilégiait une vision globale des soins et l'instauration de relations durables entre les professionnels de la santé et les patients ainsi que leurs familles, l'objectif étant d'améliorer la qualité, l'efficacité et l'efficacités des services de santé, notamment en ce qui concerne les maladies non transmissibles. Elle a permis d'améliorer la qualité des soins de santé primaires grâce à une répartition des tâches plus efficace au sein du corps médical, qui a permis de réduire la charge de travail et d'augmenter la durée des consultations.

- 
- 26.27 L'un des résultats escomptés pour 2018, à savoir mettre en place des systèmes de soins de santé primaires axés sur l'être humain et reposant sur une démarche fondée sur des équipes de santé familiale, (voir le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019), a été atteint, ainsi que l'atteste le fait qu'aucune épidémie de maladies à prévention vaccinale concernées par le Programme élargi de vaccination ne s'est déclarée dans les cinq secteurs géographiques où l'Office est intervenu en 2018. Le Programme élargi de l'Organisation ainsi que les niveaux élevés de couverture vaccinale dans tous les secteurs d'activité de l'Office contribuent à prévenir l'apparition de maladies évitables par la vaccination<sup>1</sup>. Dans la pratique, 422 356 enfants de moins de 5 ans, dont 105 000 nourrissons nouvellement immatriculés, ont reçu des soins dans les centres de santé de l'Office. En 2018, la couverture vaccinale des enfants de 12 et 18 mois immatriculés auprès de l'Office était de 99,5 % et 99 %, respectivement, taux qui restent supérieurs à l'objectif de 95 % fixé par l'OMS. L'approvisionnement régulier en vaccins essentiels et un système solide de prise de rendez-vous, ainsi qu'un suivi continu permettant de faire en sorte que les personnes qui ne se présentent pas à leurs rendez-vous puissent être prises en charge par le programme, sont autant de facteurs qui contribuent aux bons résultats de l'Office en matière de couverture vaccinale.

## **4. Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020**

---

### **Garantir des conditions de vie saines**

En 2018, l'Office a élargi ses services de soins de santé primaires, qu'il dispense désormais dans 144 centres de santé en Jordanie, au Liban, en République arabe syrienne, à Gaza et en Cisjordanie, et a assuré plus de 8,4 millions de consultations de soins de santé primaires. Depuis sa création en 1949, l'Office a permis d'améliorer

---

<sup>1</sup> Les maladies concernées par le Programme élargi de vaccination sont la diphtérie, la coqueluche, le tétanos, la rougeole, la poliomyélite et la tuberculose.

considérablement la santé de cette population vulnérable, en particulier dans les domaines de la santé maternelle et infantile et des maladies transmissibles et infectieuses.

#### *Une réponse adaptée à la situation*

La situation est la suivante : bien que les réfugiés de Palestine vivent désormais plus longtemps, ils développent eux aussi les maladies liées au mode de vie, y compris les maladies non transmissibles, dont souffrent les populations vieillissantes du monde entier. La prévalence de ces maladies, telles que le diabète sucré, l'hypertension et les maladies cardiovasculaires et respiratoires chroniques, augmente parmi les réfugiés de Palestine au point que ces maladies sont désormais l'une des premières causes de décès dans tous les secteurs d'activité de l'Office. Ce phénomène s'explique par le vieillissement de la population et l'adoption de modes de vie sédentaires et nocifs pour la santé. Les réfugiés, en particulier les réfugiés de Palestine venant de la République arabe syrienne, du Liban et de Jordanie sont particulièrement exposés aux maladies non transmissibles car beaucoup de familles ont fui la violence avec peu de ressources, vivent dans des conditions difficiles qui perdurent en raison de leur déplacement prolongé et dans une pauvreté grandissante, et ont donc beaucoup de mal à mener une vie saine et à accéder à des soins adéquats.

En réponse, en 2020, s'agissant de la prévention et du traitement des maladies non transmissibles dans le cadre de son approche adaptée aux populations à risque, l'Office se consacrera au dépistage, en plus de la détection passive de cas, car le diabète sucré doit être dépisté au plus tôt pour prévenir ou retarder l'apparition de la maladie.

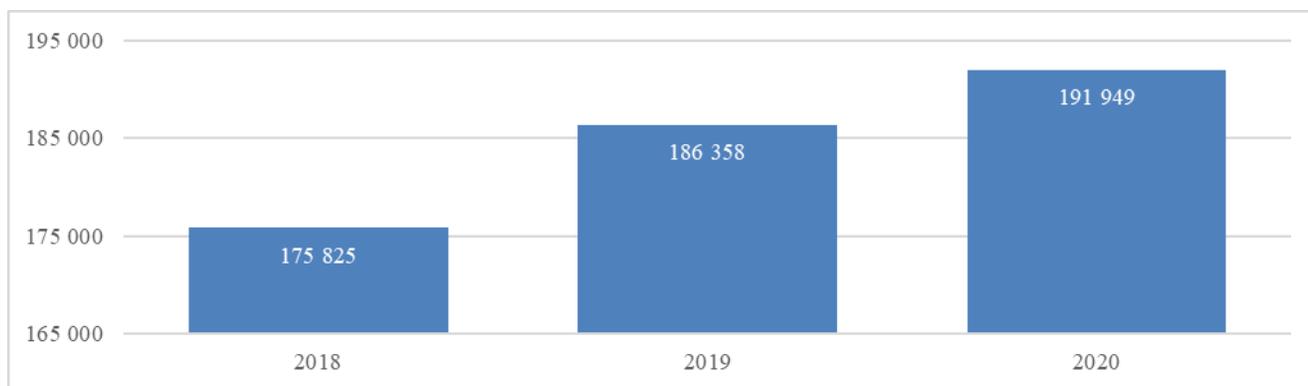
#### *Des résultats concrets*

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir le renforcement de la protection des réfugiés de Palestine âgés d'au moins 40 ans contre les maladies et les handicaps, et donc l'amélioration de leur état de santé dans les cinq secteurs d'activité de l'Office.

Concrètement, si le résultat est atteint, 191 949 réfugiés de Palestine âgés d'au moins 40 ans auront fait l'objet d'un dépistage du diabète sucré, comme le montre la figure ci-dessous.

S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

*Mesure des résultats : nombre de réfugiés de Palestine âgés d'au moins 40 ans soumis à un dépistage du diabète sucré*



- 26.28 Le mandat qui lui a été confié dans le cadre du sous-programme continuera de guider l'Office dans la conduite de ses activités et de lui servir de cadre pour la livraison de ses produits.

## **5. Produits retenus pour 2020**

- 26.29 On trouvera dans le tableau 26.2 les produits retenus pour 2020, classés par catégorie et sous-catégorie, qui permettront d'atteindre l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 26.2

**Sous-programme 2 : produits retenus pour 2020, par catégorie et sous-catégorie**

---

**Produits non quantifiés**

**C. Activités de fond**

Prestation de services directs dans les domaines de l'aide  
humanitaire ou du développement

---



### Sous-programme 3

## Veiller à ce que les enfants d'âge scolaire bénéficient d'un enseignement de base de qualité, équitable et sans exclusive et aillent jusqu'au bout du cycle d'enseignement

### 1. Objectif

- 26.30 L'objectif, auquel le sous-programme contribue, est de faire en sorte que les enfants d'âge scolaire bénéficient d'un enseignement de base de qualité, équitable et sans exclusive et aillent jusqu'au bout du cycle d'enseignement.

### 2. Lien avec les objectifs de développement durable

- 26.31 L'objectif est lié à l'objectif de développement durable n° 4, qui consiste à assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie. Les progrès accomplis aideront à faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité et à construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir à tous un cadre d'apprentissage sûr, non violent, inclusif et efficace.
- 26.32 L'objectif est également lié à l'objectif de développement durable n° 17, qui consiste à renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser. Les progrès accomplis aideront à renforcer le Partenariat mondial pour le développement durable, associé à des partenariats multipartites permettant de mobiliser et de partager des savoirs, des connaissances spécialisées, des technologies et des ressources financières, afin d'aider tous les pays, en particulier les pays en développement, à atteindre les objectifs de développement durable et à encourager et promouvoir les partenariats publics, les partenariats public-privé et les partenariats avec la société civile, en faisant fond sur l'expérience acquise et les stratégies de financement appliquées en la matière.

### 3. Coup de projecteur sur l'un des résultats obtenus en 2018

#### L'éducation pour tous

Pendant l'année scolaire 2017/2018, l'Office a permis à 526 646 enfants et jeunes réfugiés de Palestine d'accéder à un enseignement de qualité, équitable et inclusif dans 711 écoles élémentaires et secondaires réparties dans ses cinq zones d'opération. Pendant cette période, il a veillé à ce que l'accent continue d'être mis sur l'ancrage, le maintien et l'enrichissement des politiques, stratégies et pratiques associées à la réforme de l'enseignement<sup>a</sup>.

Tout au long de l'année scolaire, le système d'enseignement de l'Office a été une planche de salut pour de nombreux élèves vivant dans les conditions extrêmement difficiles qui caractérisent par exemple la



Des élèves suivent un cours à l'école Hatein à Husseiniyé, en République arabe syrienne. Source : UNRWA. Photo : Taghrid Mohammad

situation en République arabe syrienne. Alors qu'avant le début du conflit, 67 000 enfants et jeunes réfugiés de Palestine étaient scolarisés dans ce secteur, ils étaient moins de 22 000 en février 2013. Leur nombre est remonté petit à petit, à grand renfort d'appui, pour s'établir à 48 000 en 2017/2018. Grâce au programme d'enseignement dans les situations d'urgence mis en place par l'Office, les enfants et les jeunes les plus vulnérables ont reçu le soutien nécessaire à la poursuite de leur scolarité. Ils ont ainsi bénéficié d'un appui psychosocial, d'espaces d'apprentissage sûrs, de cours de rattrapage et d'activités récréatives structurées. L'Office a également encouragé les populations locales, les associations de parents d'élèves et d'enseignants et les moukhtars (notables locaux) à se mobiliser en faveur de la scolarisation des enfants. Enfin, une campagne menée conjointement par le Ministère de l'éducation, l'Office et les populations locales a contribué à faire revenir des élèves en décrochage scolaire sur les bancs de l'école.

#### *Des résultats concrets*

Concrètement, les activités menées ont permis de faire augmenter le taux de scolarisation des réfugiés de Palestine en République arabe syrienne.

Dans la pratique, le nombre de réfugiés de Palestine inscrits à l'école sur le territoire syrien a augmenté, passant de 47 600 en 2017/2018 à près de 50 000 au début du cycle 2018/2019.

Ce résultat illustre ce qui a été fait en 2018 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

---

<sup>a</sup> Mise en œuvre entre 2011 et 2015, la réforme de l'enseignement a été pensée pour former les esprits à une pensée innovante, critique et créative adaptée au XXI<sup>e</sup> siècle, répondre de manière intégrée aux besoins de l'Office s'agissant de son programme d'enseignement et prendre en compte des questions telles que la formation professionnelle des enseignants, les programmes scolaires, l'évaluation des élèves, l'éducation inclusive, l'enseignement technique, la formation professionnelle et la recherche, et les données.

---

- 26.33 L'un des résultats escomptés pour 2018, à savoir offrir un accès sans exclusive à un enseignement de base (voir le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019), a été atteint, ainsi que l'atteste le taux de redoublement enregistré dans l'ensemble des programmes de l'Office (1.04, contre les 2.59 initialement prévus), qui témoigne des retombées considérables de sa réforme de l'enseignement.

## **4. Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020**

---

### **Apprendre, tous ensemble : l'éducation inclusive**

Dans l'ensemble de ses domaines d'action, l'Office s'emploie à promouvoir l'éducation inclusive afin que tous les enfants et jeunes réfugiés de Palestine, sans distinction de sexe, de handicap, de situation socioéconomique, d'état de santé et de besoins psychosociaux, bénéficient d'un accès égal à l'enseignement dans les écoles qu'il administre et soient accompagnées vers la réalisation de leur plein potentiel.

#### *Une réponse adaptée à la situation*

La situation est la suivante : même si des progrès en matière d'éducation inclusive ont été observés à l'échelle de l'Office, il faut encore en faire davantage pour aider les élèves reconnus comme étant en situation de handicap. Ainsi, pendant l'année scolaire 2017/2018, à mi-parcours de l'exercice biennal 2018-2019, 37,7 % de ces élèves ont bénéficié d'un appui, soit moins que l'objectif de 42 % qui avait été défini pour cet exercice.

En réponse, en 2020, l'Office s'attachera en priorité à élargir son offre d'appui aux conseillers pédagogiques, aux éducateurs et aux autres membres du personnel concerné tout en renforçant les liens transversaux avec les activités menées dans le cadre de ses autres programmes en vue de promouvoir l'éducation inclusive ; à améliorer ses procédures de repérage afin d'identifier les élèves qui auraient besoin d'un plus grand soutien ; à appliquer des méthodes plus rigoureuses de suivi et de collecte des données, l'objectif étant de rendre son système d'enseignement plus inclusif.

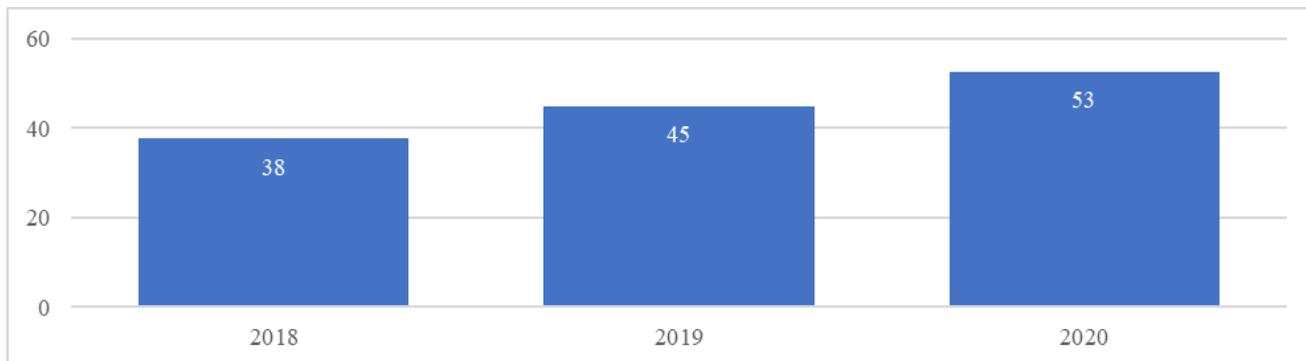
*Des résultats concrets*

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir améliorer l'accès des enfants handicapés à l'enseignement.

Concrètement, si le résultat est atteint, le pourcentage d'élèves reconnus comme étant en situation de handicap ayant reçu un soutien adapté devrait augmenter en 2020 (pour s'établir à 52,6 %, contre 37,7 % en 2018).

S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

*Mesure des résultats : pourcentage d'élèves reconnus comme étant en situation de handicap ayant reçu un soutien*



- 
- 26.34 Le mandat qui lui a été confié dans le cadre du sous-programme continuera de guider l'Office dans la conduite de ses activités et de lui servir de cadre pour la livraison de ses produits.

## 5. Produits retenus pour 2020

- 26.35 On trouvera dans le tableau 26.3 les produits retenus pour 2020, classés par catégorie et sous-catégorie, qui permettront d'atteindre l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 26.3

### Sous-programme 3 : produits retenus pour 2020, par catégorie et sous-catégorie

---

#### Produits non quantifiés

##### C. Activités de fond

Prestation de services directs dans les domaines de l'aide humanitaire ou du développement

---



### Sous-programme 4

## Renforcer les capacités des réfugiés de Palestine en vue d'accroître leurs moyens de subsistance

### 1. Objectif

- 26.36 L'objectif, auquel le sous-programme contribue, est de renforcer les capacités des réfugiés de Palestine en vue d'accroître leurs moyens de subsistance.

### 2. Lien avec les objectifs de développement durable

- 26.37 L'objectif est lié à l'objectif de développement durable n° 1, qui consiste à éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde. Les progrès accomplis aideront à réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges qui souffrent d'une forme ou l'autre de pauvreté.
- 26.38 L'objectif est également lié à l'objectif de développement durable n° 4, qui consiste à assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie. Les progrès accomplis aideront à faire en sorte que toutes les femmes et tous les hommes aient accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou supérieur, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable et à augmenter nettement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat.
- 26.39 En outre, l'objectif est lié à l'objectif de développement durable n° 8, qui consiste à promouvoir une croissance économique, partagée et durable, et un travail décent pour tous. Les progrès accomplis aideront à promouvoir la création d'emplois décents et l'entrepreneuriat, à stimuler la croissance des microentreprises et à faciliter leur intégration dans le secteur formel, à promouvoir l'emploi productif et à réduire la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation.
- 26.40 Enfin, l'objectif est lié à l'objectif de développement durable n° 17, qui consiste à renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser. Les progrès accomplis aideront à renforcer le Partenariat mondial pour le développement durable, associé à des partenariats multipartites permettant de mobiliser et de partager des savoirs, des connaissances spécialisées, des technologies et des ressources financières, afin d'aider tous les pays, en particulier les pays en développement, à atteindre les objectifs de développement durable et à encourager et promouvoir les partenariats publics, les partenariats public-privé et les partenariats avec la société civile, en faisant fond sur l'expérience acquise et les stratégies de financement appliquées en la matière.

### 3. Coup de projecteur sur l'un des résultats obtenus en 2018

#### La microfinance : des moyens au service de l'avenir

En 2018, dans le cadre de son programme de microfinancement, l'Office a continué d'offrir aux réfugiés de Palestine et à d'autres groupes vulnérables et marginalisés des possibilités de générer des revenus et de se constituer un capital. Il a ainsi accordé des prêts et fourni des services financiers connexes à des ménages, des entrepreneurs et des propriétaires de petites entreprises. Ces pratiques d'investissement ont permis de créer et de maintenir des emplois, de réduire la pauvreté et de donner plus d'autonomie aux bénéficiaires, notamment aux femmes et aux jeunes.



L'atelier de Rasha Sakha à Sebastia (province de Naplouse). Source : UNRWA

L'exemple de Rasha Sakha illustre parfaitement le chemin vers l'autonomisation que suivent les bénéficiaires du programme de microfinancement de l'Office en Cisjordanie. En 2008, Rasha a monté sa boutique d'artisanat grâce à un microprêt obtenu auprès de l'Office. Partie d'un fonds de roulement initial de 5 700 dollars des États-Unis, elle se trouve, dix ans après, à la tête d'une entreprise au capital de 12 000 dollars dont elle tire un revenu mensuel de 250 dollars qui lui permet de subvenir aux besoins des quatre membres de sa famille.

#### Résultats concrets

Concrètement, les activités menées ont permis d'élargir l'accès à des microprêts à davantage de réfugiés.

Dans la pratique, 16 061 femmes pauvres et marginalisées ont reçu un microfinancement. De plus, il est ressorti d'une série d'enquêtes menées par l'Office en 2018 que le taux de satisfaction des bénéficiaires des produits et services de microfinance qu'il proposait était élevé.

Ce résultat illustre ce qui a été fait en 2018 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

- 26.41 L'un des résultats escomptés pour 2018, à savoir améliorer l'accès des réfugiés à de nouveaux moyens de subsistance (voir le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019), a été partiellement atteint, ainsi qu'en atteste le nombre de clients ayant accédé à des services financiers (y compris parmi les groupes marginalisés), qui s'est établi à 38 646 personnes en 2018 contre l'objectif de 56 000 personnes prévu pour l'exercice, en raison de facteurs externes tels que le bouclage, la crise énergétique et l'intensification du chômage à Gaza, les restrictions économiques imposées en Cisjordanie et en Jordanie et le conflit qui persiste en République arabe syrienne, facteurs qui ont de manière générale aggravé le risque financier et donc pesé sur la faisabilité des prêts.

### 4. Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

#### La microfinance : les clients au cœur des interventions

Parmi les avantages et retombées positives des programmes de microfinancement de l'Office, on peut citer notamment l'accès au crédit de réfugiés de Palestine et d'autres membres de groupes vulnérables et marginalisés qui ne peuvent souvent pas recourir aux services des banques, puisqu'ils ne disposent généralement pas d'actifs à apporter en garantie ; de meilleurs taux de remboursement qui permettent aux bénéficiaires de sortir plus facilement de la pauvreté ; la promotion de l'éducation, du fait que les familles bénéficiant d'un microcrédit sont moins

susceptibles de déscolariser leurs enfants pour des raisons économiques (à savoir la subsistance du foyer) ; la durabilité d'un modèle qui repose sur la prise d'autonomie des bénéficiaires ; la création de possibilités d'emploi qui renforcent l'économie locale.

En 2018, l'Office fournissait des microprêts à 38 646 clients (y compris issus de groupes marginalisés) et des prêts à 19 678 microentrepreneurs. C'est moins que les objectifs fixés en la matière, qui étaient respectivement de 56 000 pour les premiers et 19 100 pour les seconds.

#### *Une réponse adaptée à la situation*

La situation est la suivante : il est malaisé d'intervenir en Jordanie, en République arabe syrienne, à Gaza et en Cisjordanie, où le contexte opérationnel ne devrait pas s'améliorer en 2020.

En réponse, en 2020, l'Office améliorera les conditions de prêt proposées dans le cadre de son programme de microfinancement, étendra sa couverture géographique (avec l'ouverture de quatre nouveaux bureaux en Cisjordanie et en Jordanie) et renforcera les mesures de protection de ses clients afin d'être à même d'aider davantage les réfugiés de Palestine et autres membres de groupes vulnérables et marginalisés. Il continuera également à accorder la priorité aux femmes et aux jeunes pour l'octroi de prêts, compte tenu de leurs perspectives d'emploi plus restreintes. À cet égard, il œuvrera aux côtés des femmes et des jeunes, fort de la certitude que l'accès au crédit et aux prêts constitue un outil précieux au service de l'entrepreneuriat et de l'emploi indépendant.

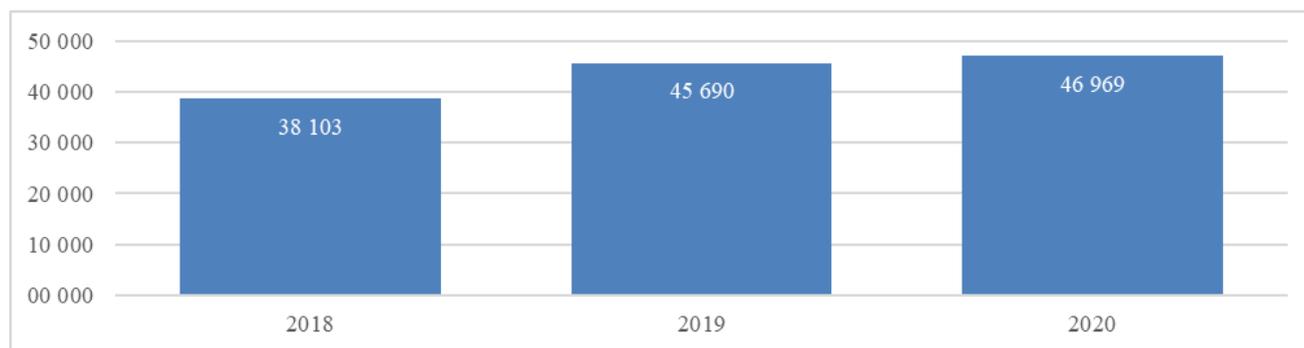
#### *Des résultats concrets*

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir améliorer l'accès au microcrédit pour permettre aux clients de sortir de la pauvreté et de la dépendance et de parvenir à l'autonomie.

Concrètement, si le résultat est atteint, on constatera une augmentation du nombre de clients qui reçoivent des services de microfinance, y compris parmi les groupes marginalisés, comme indiqué sur la figure ci-après.

S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

*Mesure des résultats : nombre de clients ayant accès à des services financiers (y compris parmi les groupes marginalisés)*



- 26.42 Le mandat qui lui a été confié dans le cadre du sous-programme continuera de guider l'Office dans la conduite de ses activités et de lui servir de cadre pour la livraison de ses produits.

## **5. Produits retenus pour 2020**

- 26.43 On trouvera dans le tableau 26.4 les produits retenus pour 2020, classés par catégorie et sous-catégorie, qui permettront d'atteindre l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 26.4

**Sous-programme 4 : produits retenus pour 2020, par catégorie et sous-catégorie**

---

**Produits non quantifiés**

**C. Activités de fond**

Prestation de services directs dans les domaines de l'aide  
humanitaire ou du développement

---



### Sous-programme 5

## Veiller à ce que les réfugiés puissent satisfaire leurs besoins essentiels en matière de nourriture, de logement et de salubrité de l'environnement

### 1. Objectif

- 26.44 L'objectif, auquel le sous-programme contribue, est de veiller à ce que les réfugiés puissent satisfaire leurs besoins essentiels en matière de nourriture, de logement et de salubrité de l'environnement.

### 2. Lien avec les objectifs de développement durable

- 26.45 L'objectif est lié à l'objectif de développement durable n° 1, qui consiste à éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde. Les progrès accomplis aideront à éliminer complètement l'extrême pauvreté.
- 26.46 L'objectif est également lié à l'objectif de développement durable n° 2, qui consiste à éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable. Les progrès accomplis aideront à éliminer la faim et à faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès toute l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante et à mettre fin à toutes les formes de malnutrition.
- 26.47 En outre, l'objectif est lié à l'objectif de développement durable n° 6, qui consiste à garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable. Les progrès accomplis aideront à assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable et à assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement adéquats.
- 26.48 Enfin, l'objectif est lié à l'objectif de développement durable n° 17, qui consiste à renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser. Les progrès accomplis aideront à renforcer le Partenariat mondial pour le développement durable, associé à des partenariats multipartites permettant de mobiliser et de partager des savoirs, des connaissances spécialisées, des technologies et des ressources financières, afin d'aider tous les pays, en particulier les pays en développement, à atteindre les objectifs de développement durable et à encourager et promouvoir les partenariats publics, les partenariats public-privé et les partenariats avec la société civile, en faisant fond sur l'expérience acquise et les stratégies de financement appliquées en la matière.

### 3. Coup de projecteur sur l'un des résultats obtenus en 2018

#### Vivre dans la dignité : amélioration des infrastructures, aménagement des camps

Les conditions de vie des réfugiés de Palestine sont intrinsèquement liées à leur niveau de vie et de développement socioéconomique. Les caractéristiques matérielles de la vie dans les camps influent directement sur leur qualité de vie au quotidien. Chaque camp de réfugiés de Palestine est unique, c'est pourquoi l'Office adapte ses plans d'aménagement des camps et de remise en état des abris aux besoins des résidents du camp. Il s'attache également à la réfection des espaces publics, des écoles et des infirmeries. Conscient des besoins particuliers des personnes handicapées, l'Office s'emploie aussi à rendre accessibles les routes et les chemins. En raison de contraintes budgétaires, il s'occupe en priorité de la réfection des abris en plus mauvais état où vivent les réfugiés de Palestine les plus vulnérables.



*Abris remis en état au camp de Rachidiyé (Liban). Source : UNRWA*

En 2018, dans ses interventions, l'Office a accordé une attention prioritaire aux familles bénéficiant de son programme de protection sociale (ou remplissant les conditions pour en bénéficier), identifiées dans le cadre d'une procédure d'évaluation en deux temps prenant en compte leur situation socioéconomique, leur sécurité physique et les problèmes de salubrité touchant les structures qu'elles habitaient. Il a également continué à promouvoir une approche axée sur l'auto-assistance, l'objectif étant de renforcer l'appropriation du programme par les familles en les faisant participer directement à la remise en état de leur foyer. Cette approche, par laquelle les bénéficiaires sont encouragés à contribuer financièrement aux travaux d'aménagement, sur la base du volontariat, est également un moyen de remédier au problème des contraintes budgétaires puisqu'elle a permis de réduire d'environ 10 % les dépenses liées à la remise en état de chacune des structures concernées. Elle a été utilisée pour la majorité des chantiers entrepris en 2018. Dans le cadre du programme d'amélioration de l'infrastructure et d'aménagement des camps, l'intimité et la dignité des personnes sont prises en compte dans la conception et la construction des abris, de même que l'unité du foyer, le respect de la culture et la protection des familles.

En 2018, quelque 42 000 abris restaient à être remis en état (à l'exclusion de ceux en République arabe syrienne). La remise en état des abris insalubres de plus de 1 138 familles, sur les 11 800 prévus pour 2018, a été menée à bien. Le cas de M<sup>me</sup> Amjad et des sept membres de sa famille illustre l'effet de ces interventions. Cette famille vivait depuis 16 ans dans un cabanon de deux pièces au toit de tôle dans le camp de réfugiés de Hosn. Le logement dans son ensemble, et tout particulièrement l'espace consacré à la cuisine, se caractérisait par de mauvaises conditions d'hygiène, le revêtement de sol installé à titre temporaire ne suffisant pas à empêcher les rats d'aller et venir dans la maison. Les membres de la famille tombaient souvent malades et devaient composer, durant les longs mois d'hiver et d'été, avec les éléments dont leur abri ne pouvait guère les protéger. En 2018, plusieurs années après l'inscription de M<sup>me</sup> Amjad sur la liste d'attente, l'Office a pu l'aider à remettre son domicile en état. Le logement, qui compte désormais trois chambres, est bien isolé, étanche, et les membres de la famille peuvent y vivre dans la dignité et se concentrer pleinement sur leur avenir.

#### *Des résultats concrets*

Concrètement, les activités menées ont permis d'améliorer les conditions de vie des réfugiés vivant dans le dénuement.

Dans la pratique, les abris insalubres de plus de 1 138 familles ont été remis en état, ce qui correspond à environ 10 % des interventions de ce type prévues pour 2018. Ce résultat illustre ce qui a été fait en 2018 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

26.49 L'un des résultats escomptés pour 2018, à savoir veiller à ce que les réfugiés vivant dans le dénuement le plus total puissent satisfaire leurs besoins alimentaires (voir projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019), a été partiellement atteint, ainsi que l'atteste le pourcentage de l'écart de pauvreté absolue comblé grâce aux transferts sociaux de l'Office, qui s'est établi en dessous de l'objectif de 20 % mais a tout de même atteint 16,76 %.

#### 4. Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

##### Expansion du programme de protection sociale de l'Office

En 2018, 255 266 réfugiés ont bénéficié d'une aide dispensée par l'Office dans le cadre de son programme de protection sociale.

##### *Une réponse adaptée à la situation*

La situation est la suivante : l'augmentation prévue de la valeur de l'assistance fournie dans le cadre du programme et du nombre de ses bénéficiaires ne s'est pas concrétisée, en raison des contraintes budgétaires qui pèsent sur l'Office.

En réponse, en 2020, l'Office s'emploiera à mobiliser les ressources suffisantes pour que les populations pauvres et vulnérables bénéficiant du programme de protection sociale reçoivent une aide directe équivalente à au moins 20 % du seuil d'extrême pauvreté au Liban et en Jordanie. Il cherchera également à élargir le programme aux réfugiés n'ayant pas accès à des programmes d'aide nationaux en augmentant le nombre de bénéficiaires au Liban pour couvrir 50 % du nombre de personnes en situation de pauvreté (environ 85 000 personnes) et en prenant en charge un nombre plus élevé des plus défavorisés parmi les réfugiés de Palestine vivant en Jordanie.

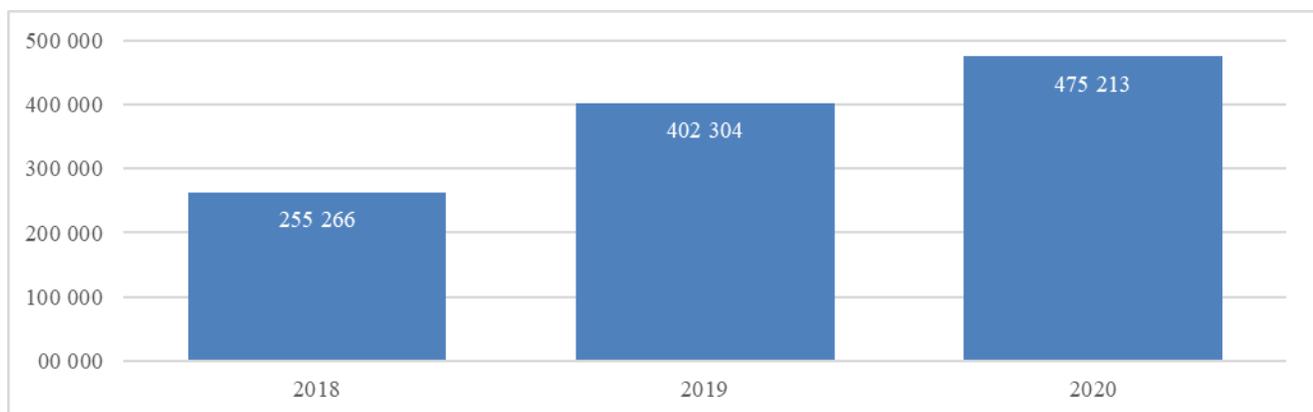
##### *Des résultats concrets*

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir permettre d'améliorer directement le niveau de vie des familles de réfugiés de Palestine visées au Liban et en Jordanie, grâce à une augmentation des transferts sociaux qu'elles reçoivent et à l'élargissement du programme à une part plus large de la population.

Concrètement, si le résultat est atteint, le pourcentage du seuil d'extrême pauvreté couvert et le nombre de personnes pauvres et vulnérables recevant une assistance augmenteront, comme indiqué dans la figure ci-après.

S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

##### *Mesure des résultats : nombre de réfugiés pauvres et vulnérables recevant une assistance*



26.50 Le mandat qui lui a été confié dans le cadre du sous-programme continuera de guider l'Office dans la conduite de ses activités et de lui servir de cadre pour la livraison de ses produits.

## 5. Produits retenus pour 2020

- 26.51 On trouvera dans le tableau 26.5 les produits retenus pour 2020, classés par catégorie et sous-catégorie, qui permettront d'atteindre l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 26.5

### Sous-programme 5 : produits retenus pour 2020, par catégorie et sous-catégorie

---

#### Produits non quantifiés

##### C. Activités de fond

Prestation de services directs dans les domaines de l'aide  
humanitaire ou du développement

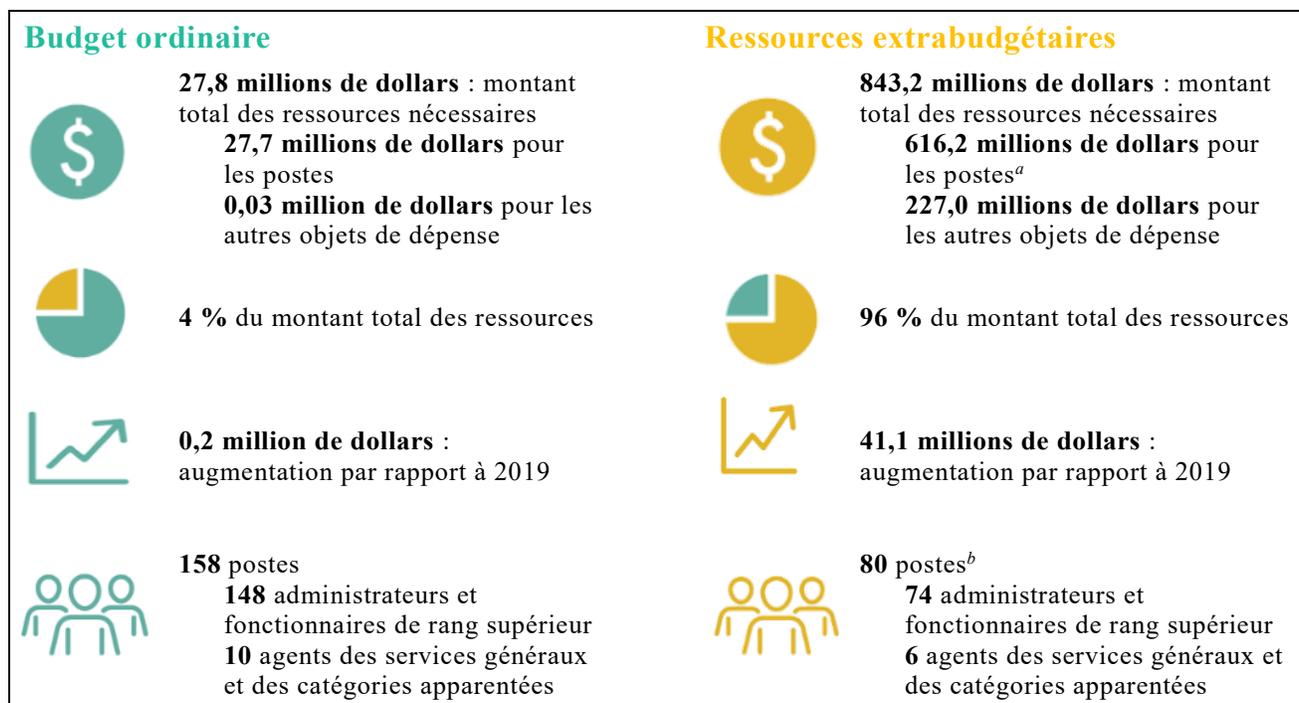
---

## B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020

### Vue d'ensemble

26.52 On trouvera dans la figure 26.II et le tableau 26.6 des informations sur les ressources financières et les postes nécessaires pour 2020, répartis entre le budget ordinaire et les ressources extrabudgétaires qu'il est prévu de recevoir.

Figure 26.II  
2020 en chiffres



Note : Avant actualisation des coûts.

<sup>a</sup> Dont 29 888 postes d'agent local de l'Office financés au moyen de ressources extrabudgétaires.

<sup>b</sup> Hors postes d'agent local.

Tableau 26.6

**Ressources financières et postes, par composante et source de financement : vue d'ensemble**

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	<i>Budget ordinaire</i>			<i>Ressources extrabudgétaires</i>			<i>Total</i>		
	<i>2020</i> <i>(prévisions</i> <i>avant</i>		<i>Variation</i>	<i>2019</i> <i>(estimations)</i>		<i>Variation</i>	<i>2019</i> <i>(estimations)</i>		<i>Variation</i>
	<i>2019</i> <i>(crédits</i> <i>ouverts)</i>	<i>actualisation</i> <i>des coûts)</i>		<i>2020</i> <i>(prévisions)</i>	<i>2019</i> <i>(prévisions)</i>		<i>2020</i> <i>(prévisions)</i>		
<b>Ressources financières</b>									
Programme de travail	27 525,4	27 762,4	237,0	802 140,0	843 228,0	41 088,0	829 665,4	870 990,4	41 325,0
<b>Total</b>	<b>27 525,4</b>	<b>27 762,4</b>	<b>237,0</b>	<b>802 140,0</b>	<b>843 228,0</b>	<b>41 088,0</b>	<b>829 665,4</b>	<b>870 990,4</b>	<b>41 325,0</b>
<b>Postes</b>									
Programme de travail	158	158	–	80	80	–	238	238	–
<b>Total</b>	<b>158</b>	<b>158</b>	<b>–</b>	<b>80</b>	<b>80</b>	<b>–</b>	<b>238</b>	<b>238</b>	<b>–</b>

**Budget ordinaire : vue d'ensemble**

- 26.53 On trouvera dans le tableau 26.7 des informations sur le montant des ressources financières et les postes qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2020 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte. De plus amples informations sont fournies au titre de chaque composante. Le montant demandé permet de financer l'exécution des mandats dans leur intégralité, d'une manière efficace et rationnelle.
- 26.54 Comme prévu par le Programme de développement durable à l'horizon 2030, en particulier par la cible 12.6 des objectifs de développement durable, qui encourage les organismes à intégrer des informations sur le développement durable dans leurs rapports périodiques, et conformément au mandat général approuvé par l'Assemblée générale au paragraphe 19 de sa résolution 72/219, l'Office incorpore des méthodes de gestion de l'environnement dans ses activités. En 2018, l'Office a pris les mesures ci-après pour réduire son impact sur l'environnement en Jordanie : a) installation de systèmes solaires photovoltaïques hors réseau dans cinq centres de santé ; b) installation, dans les centres de santé et les écoles, d'éclairages qui aident à réduire la consommation d'électricité et les émissions de CO<sub>2</sub> ; c) remplacement des anciens climatiseurs par des climatiseurs équipés de changeurs de fréquence permettant d'économiser de l'électricité ; d) installation d'un nouveau système de refroidissement et de chauffage au bureau de Jordanie ; e) recyclage de 6,3 tonnes de papier. En 2020, l'Office poursuivra sur cette voie.

Tableau 26.7

**Évolution des ressources financières, par composante et grande catégorie de dépenses**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Composante	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements					2020 (prévisions avant actualisation des coûts)	2020 (prévisions après actualisation des coûts)	
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage			
Programme de travail	28 457,6	27 525,4	237,0	–	–	237,0	0,9	27 762,4	1 439,4	29 201,8
<b>Total</b>	<b>28 457,6</b>	<b>27 525,4</b>	<b>237,0</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>237,0</b>	<b>0,9</b>	<b>27 762,4</b>	<b>1 439,4</b>	<b>29 201,8</b>
<b>Grandes catégories de dépenses</b>										
Postes	28 457,6	27 497,6	237,0	–	–	237,0	0,9	27 734,6	1 438,9	29 173,5
Autres objets de dépense	–	27,8	–	–	–	–	–	27,8	0,5	28,3
<b>Total</b>	<b>28 457,6</b>	<b>27 525,4</b>	<b>237,0</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>237,0</b>	<b>0,9</b>	<b>27 762,4</b>	<b>1 439,4</b>	<b>29 201,8</b>

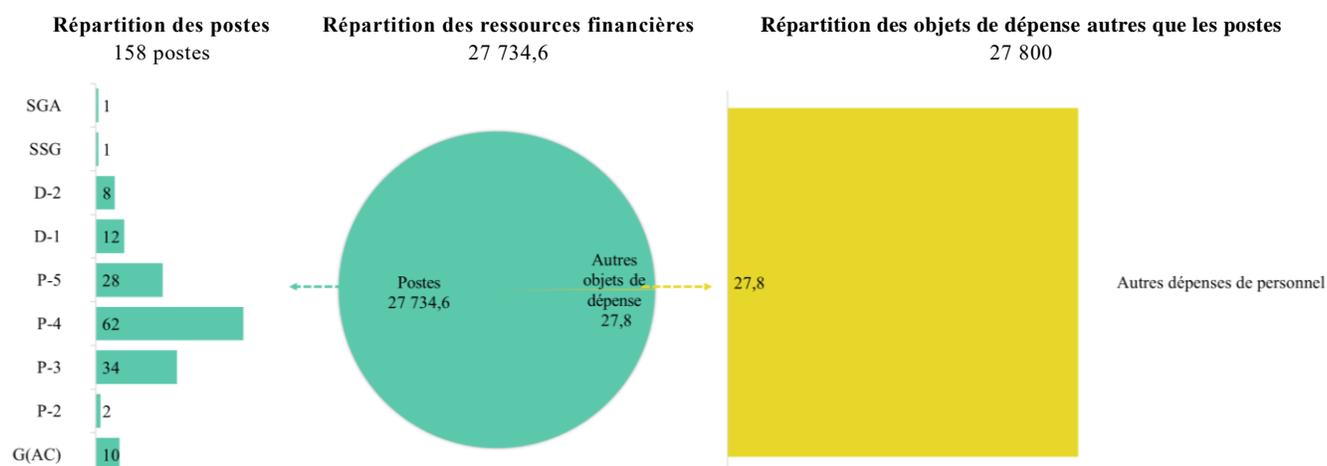
**Programme de travail**

26.55 Le montant qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2020 s'élève à 27 762 400 dollars et fait apparaître une augmentation nette de 237 000 dollars par rapport au montant du crédit ouvert pour 2019. On trouvera des renseignements supplémentaires dans le tableau 26.7 et la figure 26.III.

Figure 26.III

**Programme de travail : répartition des ressources proposées pour 2020 (avant actualisation des coûts)**

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



*Abréviations :* G(AC) : agent(e) des services généraux (Autres classes) ; SGA : secrétaire général(e) adjoint(e) ; SSG : sous-secrétaire général(e).

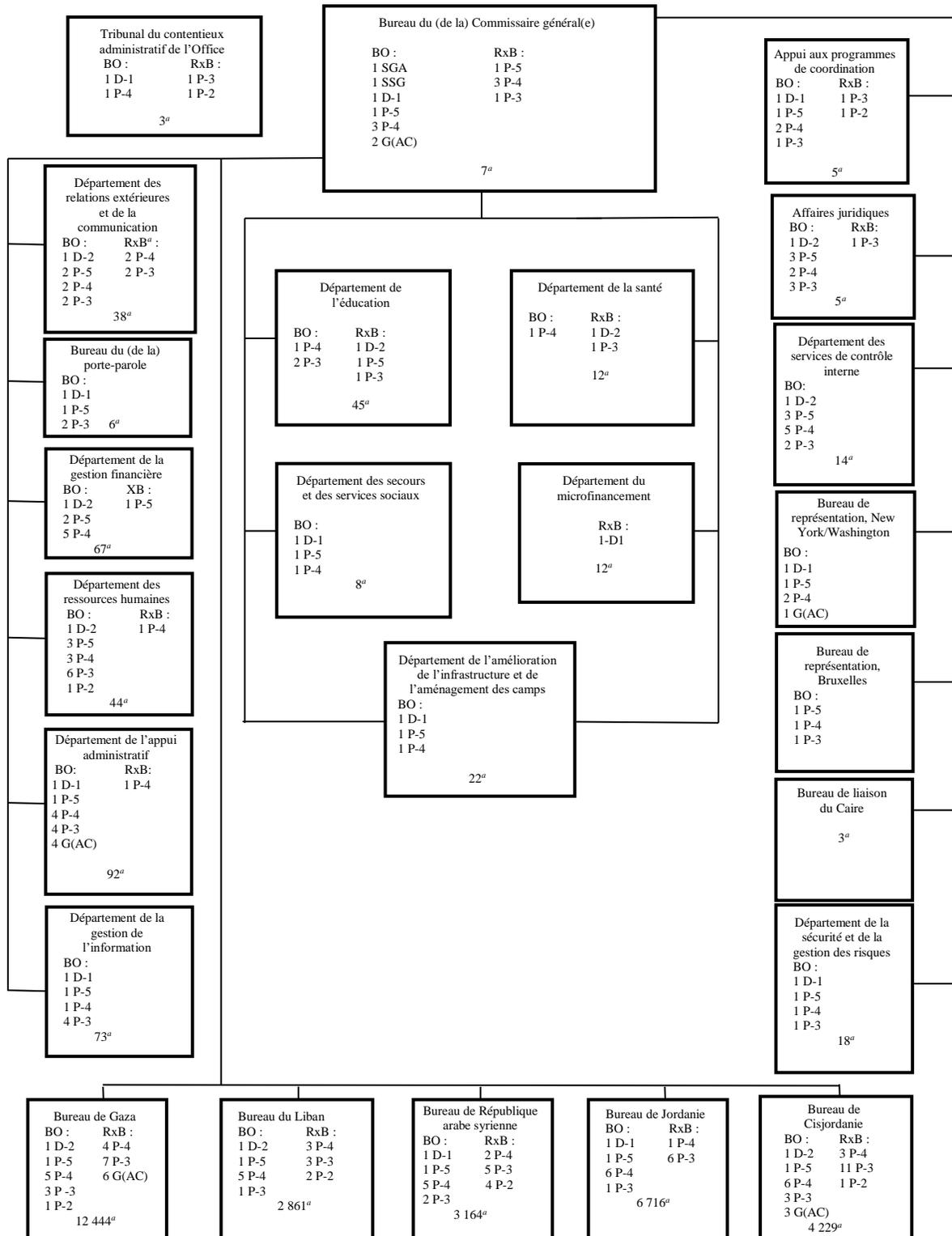
26.56 L'augmentation de 237 000 dollars s'explique comme suit :

**Ajustements techniques.** L'augmentation nette de 237 000 dollars s'explique par la budgétisation en année pleine de trois postes (1 P-5, 1 P-4 et 1 P-3) dont la création a été approuvée à compter de l'exercice biennal 2018-2019 par l'Assemblée générale dans sa résolution [72/261](#) et auxquels un taux de vacance de 50 % a été appliqué.

26.57 Le programme de travail, qui permettra de continuer de fournir une aide humanitaire aux réfugiés palestiniens, sera financé au moyen de ressources extrabudgétaires d'un montant estimatif de 843 228 000 dollars, comme indiqué dans le tableau 26.6. La hausse de 41 088 000 dollars par rapport aux prévisions pour 2019 s'explique principalement par l'augmentation des ressources extrabudgétaires reçues.

## Annexe

## Organigramme et répartition des postes pour 2020



Note : 80 postes soumis à recrutement international sont financés au moyen de ressources extrabudgétaires.

Abréviations : BO = budget ordinaire ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; RxB = ressources extrabudgétaires.

<sup>a</sup> Agents locaux.